

*Questions orales***LES JEUNES****ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LES NOUVEAUX PROGRAMMES PRÉVUS PAR LE GOUVERNEMENT**

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Katimavik, Défi '86 et le Programme de planification de l'emploi ont tous été victimes de compressions budgétaires. De plus, la jeunesse et son ministère ont été omis du budget. Le secrétaire d'État pourrait-il décrire ces nouveaux programmes que le premier ministre nous invite à attendre et qui démontreront que les jeunes ne sont pas traités de façon aussi fâcheuse que leur ministre?

L'hon. Benoît Bouchard (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, les programmes qui m'intéressent sont ceux qui créent de l'emploi pour les jeunes. Actuellement, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration a créé 5,000 emplois par mois de plus que la moyenne que nous avons, alors que nos collègues d'en face en avaient perdu 5,000 par année. Ce que les jeunes veulent au Canada, c'est de l'emploi, c'est de la formation. C'est cela qu'on leur donne, et je pense que vous devriez applaudir la ministre de l'Emploi et de l'Immigration pour les programmes qu'elle met de l'avant.

● (1450)

[Traduction]

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): En s'abrant le ministère d'État à la Jeunesse, le gouvernement a-t-il également éliminé le Forum de la jeunesse, le comité consultatif de la jeunesse et tous les autres espoirs de politique cohérente à l'égard de la jeunesse?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, le ministère d'État (Jeunesse) a, l'an dernier, coordonné une année internationale de la jeunesse extraordinaire.

A mon avis, la ministre a effectué un travail merveilleux à la grandeur du pays. Elle a rencontré des milliers de jeunes. Elle a fait ce qu'un ministre d'État (Jeunesse), qui a un rôle de coordination au sein d'un gouvernement, fait parce que l'ensemble de nos ministères octroient des sommes extraordinaires aux jeunes. Et c'est le travail essentiel qu'on lui demande de faire. Encore une fois, elle l'a fait merveilleusement bien.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE**LE CONTRAT RELATIF À LA DÉFENSE AÉRIENNE À FAIBLE ALTITUDE**

M. W. R. Bud Jardine (Northumberland-Miramichi): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale. Un des journaux nationaux a insinué vendredi que la défense aérienne à faible altitude risque de

disparaître parce qu'elle ne fait pas l'objet d'un crédit distinct dans le budget principal des dépenses. Le ministre pourrait-il expliquer pourquoi et si le programme doit être maintenu, pourrait-il nous dire quand un contrat risque d'être accordé?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, l'une des raisons pour lesquelles le programme ne figurait pas dans le budget principal des dépenses, le député le sait, c'est qu'il y a des échéances à respecter pour faire figurer des programmes au budget des dépenses et dans les budgets supplémentaires.

Pour répondre à sa question d'une façon directe, je dirai que l'on n'a pas encore choisi le soumissionnaire auquel le contrat sera adjugé dans la liste courte.

* * *

LA CONSTRUCTION NAVALE**LES RÉPERCUSSIONS DU BUDGET SUR L'INDUSTRIE**

M. Dave Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances auquel je rappelle que la situation financière du secteur de la construction navale n'a jamais été aussi précaire depuis 40 ans. J'en appelle au sens de la justice du ministre et lui demande si, à son avis, il est juste que des localités en Colombie-Britannique, dans la région de l'Atlantique et dans le Québec subissent les contrecoups de la réduction, prévue dans le budget, de 17.4 p. 100 des subventions destinées à ce secteur, alors qu'on les augmente dans d'autres pays.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, cette question devrait plutôt s'adresser au ministre de l'Expansion industrielle régionale qui est responsable de ce domaine. Je pense qu'il doit revenir demain ou après-demain.

L'ACQUISITION DE BATEAUX POUR CN MARINE

M. Dave Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Transports. Peut-il promettre à la Chambre que, pour ses prochaines acquisitions de navires, la CN Marine veillera à ce que ce soient des bateaux construits par des Canadiens sur des chantiers maritimes canadiens, et non pas des bateaux venant de l'étranger?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député sait assurément que probablement plus de 90 p. 100 de l'activité du secteur de la construction navale au Canada est attribuable au ministère des Transports par le biais de la CN Marine et du programme d'acquisitions de la garde côtière.

Je sais que le député s'intéresse réellement et sincèrement à ce dossier et je tiendrai certainement compte de ses instances le moment venu de prendre une décision.